



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 17ème législature

Propos du ministre délégué chargé de la sécurité du quotidien

Question au Gouvernement n° 131

### Texte de la question

PROPOS DU MINISTRE DÉLÉGUÉ CHARGÉ DE LA SÉCURITÉ DU QUOTIDIEN

**Mme la présidente** . La parole est à M. Paul Christophle.

**M. Paul Christophle** . « Un étranger criminel ou délinquant n'a rien à faire en France et doit être expulsé [...] L'étranger voleur, harceleur, agresseur, trois fois dehors ! » (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR. – Mmes Émilie Bonnivard et Justine Gruet applaudissent également.*)

**M. Laurent Jacobelli** . Excellent, bravo !

**M. Paul Christophle** . C'est en ces mots prononcés à la tribune de cet hémicycle le 31 octobre dernier, que votre ministre délégué à la sécurité du quotidien a soutenu la proposition que défendait le Rassemblement national et qui visait à automatiser les expulsions de tous les étrangers délinquants, même en l'absence de menaces graves et avérées à l'ordre public. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

**Mme Anne-Laure Blin** . Il avait bien raison !

**M. Paul Christophle** . Ces mots, monsieur le Premier ministre, ont choqué une très grande partie de l'hémicycle et de l'opinion publique. (*Exclamations sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

**M. Julien Odoul** . Non, pas du tout !

**M. Pierre Cordier** . Allez un peu plus sur le terrain, vous serez démenti !

**M. Paul Christophle** . Ils ont choqué, non pas parce que nous serions les tenants d'un supposé laxisme. En effet, nous l'admettons : il faut pouvoir, dans des cas strictement définis par la loi, expulser les étrangers qui menacent gravement l'ordre public. Cela, notre droit le permet déjà et assez largement.

Si ces mots ont choqué, c'est parce que pour la première fois dans l'histoire de la Ve République, un ministre a été ovationné par l'extrême droite. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.*) Si ces mots ont choqué, c'est parce que pour la première fois, un ministre a repris la rhétorique du Rassemblement national, en essentialisant l'étranger, qui représenterait une menace en soi. (*Mêmes mouvements.*)

Si ces mots ont choqué, c'est parce que pour la première fois, un ministre a mis sur un pied d'égalité le terrorisme et un simple vol. (*Mêmes mouvements.*)

**M. Jean-Pierre Taite** . Une telle question, c'est vraiment honteux !

**M. Paul Christophle** . Monsieur le Premier ministre, vous le savez nous ne partageons pas vos orientations

politiques. Pour autant, le débat et la confrontation de nos idées doivent s'exercer dans un cadre respectueux de nos principes républicains et constitutionnels. Il y va de la cohésion de notre société !

**M. Frédéric Weber** . Quelle honte !

**M. Paul Christophe** . Rejetez-vous les propos tenus jeudi dernier par votre ministre ou assumez-vous de servir de marchepied aux idées de l'extrême droite ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SOC, LFI-NFP, EcoS et GDR.*)

**M. Laurent Jacobelli** . Si jeune et pourtant déjà si vieux dans sa tête !

**Mme la présidente** . La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

**M. Bruno Retailleau, ministre de l'intérieur** . Les batailles sémantiques sont dérisoires ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR. – « Non ! » sur plusieurs bancs des groupes LFI-NFP, SOC et EcoS.*)

**Mme Sabrina Sebaihi** . Ce débat n'a rien de sémantique !

**M. Bruno Retailleau, ministre** . Si. Je suis d'ailleurs très étonné que la question migratoire entraîne et suscite tant de polémiques ici à Paris, alors qu'ailleurs, elle met tant de Français et d'Européens d'accord.

Permettez-moi de vous relater le premier conseil européen consacré à la justice et à l'immigration auquel j'ai participé, en présence des vingt-six autres ministres de l'intérieur de l'Union européenne. Quelle que soit leur sensibilité – de la gauche sociale-démocrate à la droite conservatrice –, mes homologues s'accordaient tous pour dénoncer une immigration illégale qui leur était devenue insupportable.

**M. Pierre Cordier** . Bien sûr !

**M. Philippe Gosselin** . Ce n'est rien d'autre que de la realpolitik.

**M. Bruno Retailleau, ministre** . Un étranger qui ne respecte pas les principes de la République et qui commet des crimes n'a rien à faire sur le territoire français. (*Applaudissements sur les bancs des groupes DR, RN et UDR.*)

**M. Thibault Bazin** . Bien sûr, il a raison !

**M. Pierre Cordier** . C'est du bon sens.

**M. Julien Odoul** . Voilà, on est d'accord !

**M. Bruno Retailleau, ministre** . L'immigration suppose une réciprocité sans laquelle on serait perdus. Nos compatriotes ne comprendraient d'ailleurs pas qu'elle ne soit plus exigée des étrangers : pourquoi croyez-vous que plus de 70 % des électeurs français et désormais la majorité des électeurs de gauche demandent la fermeté dans la lutte contre l'immigration illégale ?

Nous devons mener cette lutte calmement et sereinement, pour faire prévaloir la loi de la République, juste la loi de la République, rien que la loi de la République, toute la loi de la République. (*Applaudissements sur les bancs des groupes DR, RN et UDR.*)

**M. Laurent Jacobelli** . Alors, au boulot !

**M. Pierre Cordier** . Retailleau, c'est vraiment le meilleur !

Données clés

**Auteur :** [M. Paul Christophe](#)

**Circonscription :** Drôme (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialistes et apparentés

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 131

**Rubrique :** Immigration

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

**Question publiée le :** 6 novembre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 6 novembre 2024